

### Pharnext convoque ses actionnaires pour se doter du cadre juridique et financier adapté à son projet

**PARIS, France, le 24 janvier 2023 à 8h30 (CET) – Pharnext SA (FR001400BV89 - ALPHA)** (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, annonce avoir convoqué ses actionnaires en Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) le 24 février 2023 à 16 heures au 14 rue de la République, 92150 Suresnes. À cette occasion, les actionnaires seront appelés à se prononcer sur :

- La mise en place d'une nouvelle structuration juridique avec une transformation de la Société, actuellement constituée sous forme de société anonyme, en société en commandite par action (S.C.A.) et, par suite, d'une nouvelle gouvernance ;
- Diverses résolutions usuelles à l'effet de procéder à d'éventuelles opérations financières.

Afin de refléter juridiquement l'engagement de son nouveau management à la bonne exécution de sa feuille de route 2023 et protéger son activité dans une période cruciale de création de valeur, le conseil d'administration de Pharnext a manifesté l'intention de transformer la Société, actuellement constituée sous forme de société anonyme, en société en commandite par actions. En cas de transformation de Pharnext en société en commandite par actions, la société Pharnext Développement, société par actions simplifiée contrôlée par la société Néovacs S.A. (FR00140077X1 – ALNEV) en serait l'unique associé commandité, devenant ainsi responsable solidairement et indéfiniment des dettes de la Société.

Sur le plan de la gouvernance, Néovacs (représentée par Hugo Brugière, PDG de Néovacs et actuel PDG de Pharnext) deviendrait Président de Pharnext Développement, qui serait elle-même à son tour gérant de Pharnext. Le conseil de surveillance de Pharnext (constituée sous forme de S.C.A.) serait quant à lui constitué des membres actuels du conseil d'administration (à l'exception d'Hugo Brugière), à savoir Joshua Schafer, Lawrence Steinman et James Kuo.

Hugo Brugière déclare : « *Je me réjouis de la volonté manifestée par Néovacs d'inscrire son engagement aux côtés de Pharnext dans la durée pour révéler la valeur intrinsèque de la Société. Aujourd'hui, le décalage énorme entre l'estimation de la valeur des actifs, selon les travaux des analystes financiers, et le cours de Bourse nous expose à une prise de contrôle hostile et à vile prix. Ceci serait catastrophique pour les actionnaires fidèles qui ont fait d'énormes sacrifices et alors que nous approchons de la fin de l'étude clinique pivot de Phase III internationale de PXT3003 dans la CMT1A, jalon majeur de création de valeur en cas de résultats favorables.*

*Dans ce contexte, je souhaite donner à la Société le temps et les moyens de rechercher sereinement un partenaire de long terme. Pour mémoire, nous avons créé à cet effet un comité ad hoc, constitué des meilleurs experts en la matière issus de notre conseil et de notre comité de direction. Nous avons aussi l'engagement de GTO 13 et de Néovacs de mettre fin aux contrats de financement obligataire dès lors qu'un partenariat structurant sera signé. Ce partenariat pourrait se faire dans le cadre d'une opération en capital pouvant aboutir, à terme, à une prise de contrôle de la Société. »*

L'avis de réunion de l'Assemblée générale mixte comprenant l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié le vendredi 20 janvier 2023 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) numéro 9.

Tous les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du code de commerce seront tenus, dans les délais légaux, à la disposition des actionnaires au siège social ou sur le site internet de la Société, dans la rubrique dédiée aux Assemblées générales : <https://pharnext.com/fr/investors#meeting>.

Conformément à l'article R. 225-84 du code de commerce, chaque actionnaire a la faculté d'adresser au conseil d'administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix. Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse de la Société ou par email à l'adresse suivante : [agmpharnext2023@pharnext.com](mailto:agmpharnext2023@pharnext.com).

Les questions écrites seront prises en compte dès lors qu'elles sont envoyées au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 20 février 2023. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

### À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède deux produits en développement clinique. PXT3003 a terminé un essai de Phase III international avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A) et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Une étude clinique pivot de Phase III internationale de PXT3003 dans la CMT1A, l'essai PREMIER, est actuellement en cours. PXT864 a obtenu des résultats de Phase II encourageants dans la maladie d'Alzheimer et son développement sera poursuivi en partenariats. Les deux candidats médicaments les plus avancés de Pharnext ont été découverts avec l'approche R&D de Pleotherapy™. Pharnext attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques, notamment financiers détaillés dans ses rapports financiers. Plus d'information sur [www.pharnext.com](http://www.pharnext.com). Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400BV89).

### Contacts



**Relations Presse (International)**  
Consilium Strategic Communications  
Mary-Jane Elliott  
Sukaina Virji  
Alexandra Harrison  
[pharnext@consilium-comms.com](mailto:pharnext@consilium-comms.com)

**Relations Presse Financière**  
ACTUS finance & communication  
Déborah Schwarz  
[dschwartz@actus.fr](mailto:dschwartz@actus.fr)  
+33 (0)1 53 67 36 35

**Relation Investisseurs**  
ACTUS finance & communication  
Jérôme Fabreguettes Leib  
[pharnext@actus.fr](mailto:pharnext@actus.fr)  
+33 (0)1 53 67 36 78